



FÉDÉRATION DES CÉCILIENNES DU JURA



ENQUÊTE SUR LES SALAIRES DES ORGANISTES ET DIRECTEURS

DESTINATION

- ❖ Conseils des paroisses
- ❖ Conseils des communes ecclésiastiques
- ❖ Sociétés de la FCJ
- ❖ Personnes ayant répondu à l'enquête
- ❖ Association des organistes

DIFFUSION

Secrétariat de la FCJ
Jan Guillaume
Sous-le-Crât 1b
2740 Moutier

AUX CONSEILS DE PAROISSE
AUX CONSEILS DES COMMUNES ECCLESIASTIQUES
AUX SOCIETES DE LA FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA
AUX DIRECTRICES, DIRECTEURS ET ORGANISTES
À L'ASSOCIATION DES ORGANISTES

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous faire parvenir les résultats de l'enquête réalisée auprès des Conseils et des partenaires liturgiques faisant partie de la Fédération des Céciliennes du Jura.

Vous trouverez dans le présent document :

- 1) Des informations précisant les modalités et critères relatifs à la lecture des résultats.
- 2) Une recommandation.
- 3) Quelques commentaires concernant certains résultats.
- 4) Les résultats complets pour chaque groupe.

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont bien voulu nous répondre et nous ne doutons pas de l'attention que vous porterez à ce document. Sa lecture complète, assortie de celle des tableaux, requiert toutefois beaucoup de temps; aussi avons-nous prévu une "lecture abrégée" qui vous permettra de prendre connaissance rapidement les informations qui nous paraissent importantes. Ces sections essentielles sont signalées par une flèche.

Nous espérons que vous prendrez plaisir et intérêt à la lecture de ce document et nous vous présentons Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, nos meilleurs sentiments.

Jean-Louis Petignat
Président de la Commission de musique

Pierre Migy
Archiviste

INFORMATIONS PRECISANT LES MODALITES ET CRITERES RELATIFS A LA LECTURE DES RESULTATS.

PRESENTATION DES RESULTATS

L'enquête a été réalisée en 1999.

Pour chaque catégorie (Paroisse / Communes ecclésiastiques, directrices / directeurs et organistes), vous trouverez les résultats généraux et moyennes.

- ❖ Dans la case supérieure de chaque questionnaire figurent les données de base concernant la réception des réponses :
- QUESTIONNAIRE "PAROISSES" :
 - Le nombre de questionnaires transmis et retournés, le pourcentage de réponses enregistrées.
- QUESTIONNAIRES "DIRECTEURS" et "ORGANISTES"
 - Le nombre de questionnaires transmis et retournés, le pourcentage de réponses enregistrées, complété par quelques informations concernant l'âge des personnes questionnées (date de naissance, âge et années de service en l'an 2000).
- ❖ La seconde partie du tableau présente les résultats obtenus pour chaque questionnaire :
- À gauche, les questions sous forme parfois condensée, par secteur d'analyse.
- À droite, les données chiffrées, adaptées au type de questions :
 - Réponses obtenues, valeur minimum ou nombre de OUI
 - Moyenne ou taux de réponses OUI
 - Valeur maximum ou nombre de NON).
- ❖ La dernière colonne affiche les sommes pouvant être obtenues (total de tous les questionnaires).

La lecture brute de ces résultats peut évidemment conduire à des interprétations et conclusions fort diverses. Il nous apparaît très important d'apporter les précisions suivantes dans le but de permettre à chacun de prendre en compte divers paramètres susceptibles de nuancer ces informations et de pouvoir les mettre en adéquation avec les données propres à chaque paroisse.

Il est donc impératif d'avoir à l'esprit les éléments suivants avant de prendre connaissance des résultats :

- Aucune comparaison chiffrée ne peut être effectuée par analogie entre les différents groupes, une partie des réponses ne provenant pas des mêmes lieux. Par exemple, il n'existe pas de liens numériques absolus entre l'adaptation au renchérissement annoncé par les paroisses et le taux correspondant issu des réponses des directrices / directeurs et organistes.
- Les chiffres ne peuvent pleinement et justement traduire les réalités du travail effectué.
- Les situations financières, réalisations, problèmes et gestions des paroisses / communes ecclésiastiques sont fluctuants et ne peuvent être directement liés aux salaires distribués.
- Aucune norme n'étant clairement précisée, il n'est pas possible d'édicter des listes de prestations-rétributions pouvant être largement admises.

- Les conditions d'exécution des tâches des musiciens liturgiques sont extrêmement variables et les moyennes ne peuvent en aucun cas être représentatives d'une quelconque norme.
- Certains résultats découlent directement du bénévolat, souvent revendiqué par les partenaires.

Dans l'estimation de la rétribution due aux personnes engagées, il serait bon de tenir compte des éléments figurant dans le tableau suivant, qui peuvent fortement varier selon les cas.

Nous vous invitons, après avoir pris connaissance de ce tableau, à parcourir les résultats, tout en sachant prendre le recul nécessaire à une analyse globale...

TABLEAU DES TACHES ESSENTIELLES ET INTERVENTIONS REALISEES PAR LES RESPONSABLES DE L'ANIMATION LITURGIQUE MUSICALE

LE TEMPS	Temps d'intervention aux cérémonies religieuses
	Temps d'intervention aux répétitions
	Participation aux rencontres organisées par la Fédération et autres
LES SERVICES	Globalité des services rendus
	Préparation des programmes des offices (choix des pièces et diffusion des programmes)
	Préparation des répétitions
	Partitions : <ul style="list-style-type: none"> • choix (connaissance des partitions) • gestion (archivage) • préparation (mise à disposition)
	Rencontres avec les partenaires de la liturgie (prêtres, animateurs, commission de musique, commission de liturgie, ...) et les intervenants occasionnels et externes.
LA FORMATION	Formation initiale (obtention de diplômes, brevets, certificats)
	Formation continue (Cours FCJ ou autres, St-Maurice...)
	Expérience... Bonne volonté !
	Mise à jour des connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Liturgiques • Adaptation aux nouveautés • Analyse et choix des partitions
	Capacité d'animation "artistique"
QUALITES HUMAINES	Gestion et animation du groupe, de la société
	Maintien d'un esprit convivial, de la cohésion de la société
	Adaptation des exigences aux capacités et recherche de progrès
	Ouverture à la collaboration et au partenariat
	Entretien des liens avec les sociétés de la Fédération et autres
EN PARTICULIER POUR LES ORGANISTES	<i>Beaucoup de points cités plus haut...</i>
	Adaptations aux demandes des partenaires (directrices / directeurs, prêtres, demandes pour des cérémonies particulières...)
	Travail personnel (Adaptation à l'instrument, recherche et apprentissage de nouvelles partitions, ...)
	Participation aux répétitions
	Messes sans chorale
	Responsabilité de l'instrument

RECOMMANDATION

Compte tenu de ce qui précède et des données qui nous ont été fournies par les administrations financières de nos cantons respectifs, nous estimons ne pouvoir raisonnablement faire qu'une recommandation.

Ceci est justifié par des éléments déjà signalé dans le présent document :

- comparaisons délicates
- situations diversifiées des paroisses / communes ecclésiastiques
- difficulté d'imposer une norme
- conditions particulières dans l'exécution des tâches
- vœux des partenaires concernées (bénévolat, rétribution)

Notre recommandation est la suivante :

*L'organisation d'une rencontre entre partenaires, afin de débattre des conditions de travail et des rétributions allouées, et des suites à donner localement à ce rapport, si besoin est.
Le "tableau des tâches essentielles" figurant dans ce document peut servir de base de discussion, sachant que bien des points de détails peuvent y être adjoints.*

Nous souhaitons vivement que chacun prenne en compte l'engagement au service des fidèles, les apports à la collectivité, les efforts financiers observés, afin de maintenir et développer des conditions susceptibles d'assurer la pérennité des Céciliennes du Jura et partant, une animation musicale de qualité au service de tous.

Quelques commentaires concernant certains résultats

- INFORMATIONS DETAILLEES -

PAROISSES

- Globalement, l'adaptation au renchérissement n'est pas automatique.
- Dans près de 80 % des cas, l'organiste assume seul-e la responsabilité des exécutions (pas de suppléant-e).
- Les deux tiers des sociétés ne disposent pas de sous-directeur.
- Les frais de déplacement ne sont couverts que par 16 % des paroisses. Ces frais peuvent être inclus dans le salaire pour les autres.
- Pratiquement toutes les paroisses octroient une subvention à la société de chant.
- La moitié des paroisses participent aux frais de formation des directeurs / directrices, organistes, chanteuses et chanteurs, selon des modalités variables.
- Certains résultats ne peuvent être isolés du contexte ; ils doivent être analysés avec précaution, en tenant compte d'éventuelles imbrications de rubriques.

DIRECTRICES / DIRECTEURS

- La fidélité des directrices / directeurs est remarquable : 20 ans en moyenne !
- Leur moyenne d'âge dépasse actuellement 50 ans. Il serait bon de s'intéresser à la moyenne d'âges des chanteuses et chanteurs...
- Globalement, les salaires sont versés directement par les paroisses. D'autres procédures sont appliquées : dans 25 % des cas, les sociétés paient directement les directrices / directeurs. On peut penser que les sommes attribuées sont issues de subventions paroissiales...
- Il est intéressant de prendre connaissance, dans le volet "Activités", des quantités et nombres d'heures figurant dans la colonne des moyennes et d'observer les différences (MIN et MAX) en particulier dans les heures de préparation personnelle !
- Les animateurs de société ne sont en grande majorité pas des musiciens professionnels diplômés, mais, 92 % d'entre eux ont suivi des cours de direction. Les chiffres tendent à prouver que tous ont fréquenté des cours.
- Les directrices / directeurs assument très largement (97 %) les choix des pièces exécutées lors des offices. Plus de la moitié d'entre eux partagent cette tâche avec les prêtres, les commissions de musique ou liturgiques (souvent cumulé).

ORGANISTES

- Les données d'années de service et d'âge des organistes sont tout à fait comparables à celles des directrices / directeurs.
- Tous sont payés par les paroisses et il semble que des arrangements complémentaires sont effectués avec les sociétés.
- 41 % d'entre eux sont rétribués au service (à la tâche).
- Concernant le taux d'activité, on peut faire les mêmes remarques de celles des directrices / directeurs, avec certains écarts plus prononcés (MIN / MAX) !
- Environ un tiers d'entre eux participent régulièrement aux répétitions.
- La moitié des organistes sont associés au choix des pièces liturgiques chantées.
- Les chiffres nous montrent que 20 % des organistes peuvent participer à ce choix sans être présents aux répétitions. Ils doivent donc avoir des contacts réguliers avec les responsables des sociétés et les intervenants liturgiques. Il reste évident, la question n'ayant même pas été posée, que les organistes jouissent d'une large autonomie dans le choix des pièces qu'ils exécutent seuls.
- Tous les organistes ont suivi des cours d'orgue, en moyenne durant 6 ans. 25 % ont obtenu un certificat ou diplôme. Le tiers a participé à des sessions de formation musicale complémentaires. Très peu par contre ont porté le souci d'une formation liturgique.
- Les résultats apparaissant dans le volet "Instrument" montre la diversité du parc organistique jurassien, qui semble par ailleurs en assez bon état (estimation 7.38 points sur 10). Il faut toutefois signaler que toute la plage d'estimation a été utilisée (1 à 10).

FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA ENQUETE SUR LES SALAIRES DES ORGANISTES ET DIRECTEURS		PAROISSES CONTACTEES :			47	
		REPONSES OBTENUES :			62	
COMMUNES ECCLESIASTIQUES / PAROISSES		% REPONSES :			75.81 %	
Traitements		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
1	Quel est le montant du traitement annuel versé à votre organiste ?	45	0	4320.19	35750	194408.00
2	Ce traitement est-il adapté automatiquement au renchérissement ?	45	9	20.00	36	
3	Avez-vous un organiste suppléant ?	44	10	22.73	34	
4	Quel traitement annuel lui versez-vous ?	8	700	1910.00	4200	11460.00
5	Ce traitement est-il adapté automatiquement au renchérissement ?	27	1	3.70	26	
6	Avez-vous prévu une rétribution pour des cérémonies particulières comme les enterrements ?	44	18	40.90	26	
7	Si oui, combien ?	17	30	61.76	100	1050.00
8	Quel est le montant du traitement annuel versé à votre directeur ?	38	0	3086.42	7000	117284.00
9	Ce traitement est-il adapté automatiquement au renchérissement ?	40	7	17.50	33	
10	Avez-vous un sous-directeur ?	43	15	34.88	28	
11	Quel traitement annuel lui versez-vous ?	13	0	207.69	750	2700.00
12	Ce traitement est-il adapté automatiquement au renchérissement ?	22	2	9.09	20	
13	L'organiste et/ou le directeur sont-ils payés au service ?	38	6	15.78	32	
14	Défrayez-vous les frais de déplacement ?	43	7	16.27	36	
15	Si oui, quel montant par kilomètre ?	5	0	0.56	1	2.80
Subvention		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
16	Versez-vous une subvention annuelle à la Société Sainte-Cécile ?	47	43	91.48	4	
17	Si oui, combien ?	44	200	1742.27	6000	76660.00
18	Participez-vous au frais de formation des organiste directeur chanteurs	44	22	50	22	
		44	22	50	22	
		43	22	51.16	21	
19	Si vous participez aux frais de formation, que financez-vous ? frais d'inscription frais de déplacement frais de logement frais de repas	29	26	89.65	3	
		21	13	61.90	8	
		23	16	69.56	7	
		25	20	80	5	
Partitions		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
20	Les partitions de la Société Sainte-Cécile sont-elles payées par la Commune ecclésiastique ? la société Sainte-Cécile ? en partie par la Commune ecclésiastique si oui, dans quelle proportion ?	42	31	73.80	11	
		31	11	35.48	20	
		21	5	23.80	16	
		1	0	0	0	

21	Les livres et partitions d'accompagnement sont-ils payés par la Commune ecclésiastique ? la société Sainte-Cécile ? l'organiste ?	39	31	79.48	8	
		30	11	36.66	19	
		28	5	17.85	23	
22	Le paiement des partitions est-il compris dans la subvention ?	40	8	20	32	
23	Les rétributions du directeur et du sous-directeur sont-ils compris dans la subvention paroissiale ?	42	7	16.66	35	

FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA		PERSONNES CONTACTEES :			63	
ENQUETE SUR LES SALAIRES		REPONSES :			39	
DES ORGANISTES ET DIRECTEURS		% REPONSES :			61.90 %	
DIRECTRICES / DIRECTEURS		<i>Naissance</i>	1978	1949	1928	
		<i>Age (2000)</i>	22	51	72	
		<i>Service</i>	1	19	55	
Traitements		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
1	Quel est le montant de votre traitement annuel ? (sans les éventuelles indemnités pour les frais de déplacement)	39	0	2585.64	7000	100840.00
2	Ce traitement est-il payé par la Commune ecclésiastique ? la société Sainte-Cécile ? la Sainte-Cécile et la Commune ecclésiastique si oui, selon quelle répartition ? montant versé par la Sainte-Cécile : montant versé par la Commune ecclésiastique :	37	32	86.48	5	
		24	6	25.00	18	
		21	2	9.52	19	
		1	0	0.00	1	
		1	600	600.00	600	600.00
2	4600	4600.00	4600	4600.00		
3	Votre traitement fait-il l'objet d'une adaptation au renchérissement ?	38	3	7.89	35	
4	Etes-vous payé au service ?	39	0	0.00	39	
Activités		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
4	Indiquer dans la liste ci-dessous vos activités en mentionnant le nombre annuel correspondant aux célébrations ou répétitions que vous dirigez : offices (dimanches et jours de fête) enterrements mariages baptêmes célébrations pénitentielles autres cérémonies répétitions avec la société Sainte-Cécile heures de préparation personnelle	40	20	43.10	60	1681
		34	0	5.90	30	177
		22	0	1.89	5	36
		3	0	0.00	1	0
		10	0	1.33	3	12
		10	0	2.33	5	21
		40	30	44.10	54	1720
		37	10	86.52	180	3115

Formation		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
5	Avez-vous suivi des cours de direction dans un conservatoire ?	39	4	10.25		
	Si oui, dans quel conservatoire ? Pendant combien de temps ? Avec quels professeurs ?	...				
6	Avez-vous obtenu un certificat ou un diplôme ?	38	7	18.42	30	
	Si oui, le(s)quel(s) ?	...				
7	Avez-vous suivi des cours de direction ?	39	36	92.30	3	
	Si oui, aux Semaines romandes musique sacrée...	35	25	71.42	10	
	En quelle(s) année(s) ?	...				
	Organisés par la FCJ...	33	24	72.72	9	
	En quelle(s) année(s) ?	...				
	Organisés par l'Union des Chanteurs jurassiens ?	32	7	21.87	25	
	En quelle(s) année(s) ?	...				
	Dans le cadre de votre formation professionnelle ?	29	16	55.17	13	
	Où ?	...				
	En quelle(s) année(s)	...				
Ailleurs...	24	11	45.83	13		
Où ?	...					
En quelle(s) année(s) ?	...					
Choix des pièces liturgiques		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
8	Généralement, qui opère le choix des pièces liturgiques chantées par la Sainte-Cécile lors des offices ?					
	Une commission de musique	31	15	48.38	16	
	Une commission liturgique	23	3	13.04	20	
	Le prêtre	29	16	55.17	13	
	Vous-même	39	38	97.43	1	
	Autre(s)	8	4	50.00	4	
Si oui, qui ?	...					

FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA ENQUETE SUR LES SALAIRES DES ORGANISTES ET DIRECTEURS		PERSONNES CONTACTEES :			72	
		REPONSES :			36	
		% REPONSES :			50 %	
		<i>Naissance</i>	1981	1950	1922	
<i>Age (2000)</i>	19	50	78			
<i>Service</i>	1	21	62			
ORGANISTES		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
Traitements		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
1	Quel est le montant de votre traitement annuel ? (sans les éventuelles indemnités pour les frais de déplacement)	34	850.00	3368.41	17000.00	114525.90
2	Ce traitement est-il payé par la Commune ecclésiastique ? la société Sainte-Cécile ? la Sainte-Cécile et la Commune ecclésiastique si oui, selon quelle répartition ? montant versé par la Sainte-Cécile : montant versé par la Commune ecclésiastique :	35	35	100.00	0	
		5	0	0.00	5	
		4	1	25.00	3	
		0	0	0	0	
		0	0	0	0	
		0	0	0	0	
3	Votre traitement fait-il l'objet d'une adaptation au renchérissement ?	35	7	20.00	28	
4	Etes-vous payé au service ?	36	15	41.66	21	
Activités		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
5	Indiquer dans la liste ci-dessous vos activités en mentionnant le nombre annuel correspondant aux célébrations ou répétitions où vous jouez : offices (dimanches et jours de fête) enterrements mariages baptêmes célébrations pénitentielles autres cérémonies répétitions avec la société Sainte-Cécile heures de préparation personnelle	36	20	43.05	120	1550
		25	2	9.68	30	242
		15	1	3.21	10	45
		0	0	0.00	0	0
		12	1	2.66	10	32
		7	1	2.14	4	15
		27	2	29.44	50	795
		31	30	165.00	500	5115
6	Etes-vous associé au choix des pièces liturgiques ?	33	15	45.45	18	

Formation		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
7	Avez-vous suivi ou suivez-vous des cours d'orgue ?	35	35	100.00	0	
	Si oui, pendant combien d'années ? Avec quel(s) professeur(s) ?	33	0.4	6.22	20	205.40
				...		
8	Avez-vous obtenu un certificat ou un diplôme ?	35	9	25.71	26	
	Si oui, le(s)quel(s) ?			...		
9	Participez-vous à des sessions de formation musicale	36	12	33.33	24	
	Si oui, le(s)quelle(s) ?			...		
10	Participez-vous à des sessions de formation liturgique	35	5	14.28	29	
	Si oui, le(s)quelle(s) ?			...		
11	Avez-vous une formation musicale pour un autre instrument ?	36	25	69.44	11	
	Si oui, lequel ?			...		
Instrument		REPONSES	MIN/OUI	MOY/% OUI	MAX/NON	SOMMES
12	Indiquez sur quel type d'instrument vous jouez :					
	Positif	2			2	
	Un clavier, pédalier	7	5		2	
	Deux claviers, pédalier	21	21		0	
	Trois claviers, pédalier	8	6		2	
	Orgue électronique	7	5		2	
13	Facteur d'orgue qui a construit l'instrument sur lequel vous jouez :			...		
	De quelle année date-t-il ?	30	1776	1966.73	1995	
	Avec quel genre de transmission					
	pneumatique	4	4			
	électrique	5	5			
mécanique	22	22				
	Dans quel état se trouve votre instrument ? (CODE 0 à 10)	32	1	7.37	10	